

COMMUNE DE BOMPAS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois et le douze octobre,

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu de ses délibérations sous la présidence de Madame Laurence AUSINA, Maire

Date de convocation : 6 octobre 2023

Membres en exercice : 29

Présents : Mesdames et Messieurs Laurence AUSINA, Didier MALE, Carmen ARANEGA, Jérôme RUMEAU, Marie-Josée VIEGAS, Gilles GUILLAUME, Marina PICORNELL, Jean-Francis FRANCHET, Sylvie TROTIN, Arnaud TREMOUILLE, Marie DARNER, Jérôme CATHALA, Claude CAMPS, Bernard MARY, Lucy FERRER, Jean Pierre SERRIE, Colette GONZALVEZ, Yolande LAFRANÇAISE, Christophe MONELLS, Vanessa ALBERICH, Monique MORELL, Alain GRIEU, Michel CUGULLERE, Caroline LANGLAIS

Absents excusés : Mme Dominique TEXTORIS ayant donné procuration à Mme Laurence AUSINA

Mme Carole COLMENERO ayant donné procuration à Mme Marie DARNER

Mme Brigitte LESIEUR ayant donné procuration à M. Alain GRIEU

M. Pierre TILLOIS ayant donné procuration à Mme Carmen ARANEGA

Mme Frédérique CUGULLERE, excusée

Secrétaire de séance : Lucy FERRER

2023/05/08 : Mécénat en faveur des actions culturelles de la commune

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant qu'il convient de diversifier les recettes communales pour soutenir les manifestations culturelles et que dans cet objectif la ville souhaite expérimenter le mécénat.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés décide :

- **D'ENGAGER** la démarche de mécénat culturel au profit de la Ville ;
- **D'APPROUVER** la perception des dons d'entreprises dans ce cadre ;
- **D'INSCRIRE** les recettes de dons au Budget ;
- **D'AUTORISER** le maire ou l' élu délégué à signer les CERFA donnant droit à la réduction d'impôt pour les entreprises effectuant un don ;
- **D'AUTORISER** le Maire ou l' élu délégué à signer tout acte utile en la matière.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents

« Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations ».

Fait à Bompas, le 23 octobre 2023



Le Maire,

Laurence AUSINA

PUBLIÉ LE..... 23 OCT. 2023